

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Convocation

Bobigny, le 11 mai 2020

A tous les clubs affiliés du Comité FSGT 93

Mesdames, Messieurs les Président.e.s

Conformément aux articles 13 et 15 des statuts du Comité Départemental de la FSGT de Seine-Saint-Denis, le Comité directeur réuni en séance le 30 avril 2020, a décidé la tenue d'une Assemblée Générale Extraordinaire et vous invite **jeudi 28 mai 2020 à 18h00**, pour examiner et statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Cession du siège social du Comité FSGT 93
- Transfert du siège social du Comité FSGT 93

Pour que l'Assemblée délibère valablement, un quorum (pourcentage) des adhérents à jour de cotisation doit être atteint. Nous souhaitons donc vivement votre participation.

Compte tenu de la situation actuelle, cette Assemblée se tiendra en visioconférence. Votre inscription préalable est obligatoire, pour que nous puissions ensuite vous envoyer les modalités de connexion et de participation. [Cliquez ici pour vous inscrire](#) ou allez sur www.fsgt93.fr

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les Président.es, l'expression de notre considération distinguée.

La Coprésidence du comité FSGT 93
Clément Rémond, Jean-Paul Hatterer et Corinne Peratou